

**CHAMPIONNAT REGIONAL DES CLUBS ADULTES 10m**

**19 Février 2023 – TIERCE**

**Aux Responsables GS Départementaux (RCD) qui transmettront aux Présidents des Clubs, Comités Départementaux et Responsables Départementaux d’Arbitrage (RDA)**

**Au Responsable Régional d’Arbitrage**

**LIEU : Salle Yves Pointeau, Route de Montreuil 49125 TIERCE **

**ENGAGEMENTS :**

Les clubs sont chargés d’envoyer la **composition des équipes** avant le 24 Janvier 2023 **selon le modèle FFTir joint** au mail obligatoirement au **format EXCEL**

Les feuilles de classement sont à envoyer à [gestion.sportive.ligue@tirpaysdelaloire.fr](mailto:gestion.sportive.ligue@tirpaysdelaloire.fr) par les GS Déptx.

Conformément au règlement CDFC, **les modifications sont permises** avant le début ou lors du match de qualification, **en utilisant uniquement les remplaçants déclarés sur la fiche d’inscription** (art. C.1.1.2)

Les engagements de 55,00 € par équipe seront à payer à la Ligue à réception de la facture.

Les équipes sont formées de 5 tireurs (dont 1 féminine ou un jeune).

Chaque tireur devra tirer 30 plombs de match après essais.

Le match se déroule en 4 heures.

**HORAIRES :** 7h30 : Remise des dossards et des badges

8h00 : Accès au pas de tir

**MATCH DE QUALIFICATION :** 8h30 : Début de match

12h30 : Fin de match

**FINALES :** 13h45 : Communication aux capitaines de l’ordre de passage des tireurs de leur club

14h00 : Début des tirs de finale dans l’ordre suivant :

1/4 de finales en 4 manches gagnantes

1/2 finales en 4 manches gagnantes

Petites Finales en 4 manches gagnantes

Finales en 4 manches gagnantes

**CEREMONIE DE REMISE DES RECOMPENSES**

**POT DE L’AMITIE**



**GESTION DE LA COMPETITION**

A consulter sur le site fédéral FFTir

**CONTRÔLE DES ARMES ET EQUIPEMENTS**

Non obligatoire

De 7h30 à 9h00 (Priorité aux tireurs n°1)

**POSTES D’ECHAUFFEMENT**

Il n'y a pas de postes d'échauffement prévu

**RÔLE DU CAPITAINE**

Il représente son équipe auprès des autorités sportives

Il est l’interlocuteur privilégié des autorités sportives

Il est garant du bon comportement sportif de son équipe

Il doit respecter et faire respecter le règlement sportif du Championnat ainsi que les consignes particulières inhérentes à l’organisation

Il doit veiller au respect des horaires

**DOSSARDS ET BADGES**

Des dossards seront remis aux capitaines lors du briefing

Les tireurs et capitaines sont dans l’obligation de porter leur dossard dès lors qu’ils sont sur le pas de tir

Le capitaine est dans l’obligation de porter son badge durant la totalité du championnat

**RESERVATION DE REPAS**

Jérôme JOLY à [astierce-tir@hotmail.com](mailto:astierce-tir@hotmail.com) avant le 3 février 2023

**TELEPHONE UTILE :** 06 20 46 41 46

**PIECE JOINTE** : Fiche d’inscription des équipes Adultes

Nantes le 02 décembre 2022

